



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DÉCISION N°2026-53
PORTANT ADOPTION DE L'EXPERTISE SANITAIRE INTITULEE
« PROPOSITIONS D'ADAPTATIONS POSOLOGIQUES
DES FLUOROPYRIMIDINES
SELON LE NIVEAU D'URACILÉMIE »**



Le Président de l'Institut national du cancer,

Vu les articles L.1415-2 et D. 1415-1-8 du code de la santé publique relatifs aux missions de l'INCa,

Vu l'article 28 de son règlement intérieur relatif à la commission des expertises,

Vu la saisine de la Direction générale de la santé (DGS) en date du 22 août 2025 demandant à l'INCa et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) d'élaborer des recommandations nationales d'adaptation posologique du 5-FU selon le statut DPD défini par la mesure de l'uracilémie, et de définir les éventuelles situations d'urgence pour lesquelles l'initiation du traitement par 5-FU ne peut être différée par l'absence de résultat de l'uracilémie.

Vu le cadrage des travaux d'expertise validé par l'Institut le 28 janvier 2026 intégrant également la capécitabine pour couvrir toutes les fluoropyrimidines,

Vu l'accord de l'ANSM en date du 13 mai 2026 sur l'avis d'experts « Propositions d'adaptations posologiques des fluoropyrimidines selon le niveau d'uracilémie »,

Vu l'avis de la commission des expertises en date du 29 mai 2026 sur l'avis d'experts susvisé,

Vu la version modifiée de l'avis d'experts en date du 29 mai 2026,

DECIDE :

Article 1

Compte tenu du respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'expertise sanitaire et du respect des règles de qualité, de méthode et des règles déontologiques édictées par l'Institut national du cancer, l'expertise, avis d'experts, intitulée « Propositions d'adaptations posologiques des fluoropyrimidines selon le niveau d'uracilémie », est adoptée.

Article 2

La décision d'adoption est publiée au Registre des actes administratifs de l'Institut national du cancer.

Article 3

L'avis d'experts est remis à la DGS qui décidera et coordonnera sa communication auprès des professionnels de santé et autres publics.

Fait le 1^{er} juin 2026

SIGNÉ

Pr. Norbert IFRAH
Président

52, avenue André Morizet
92100 Boulogne-Billancourt - France
Tél.: +33 (0) 1 41 10 50 00 - e-cancer.fr
N° SIRET: 187 512 777 000 33
Code APE: 8412 Z